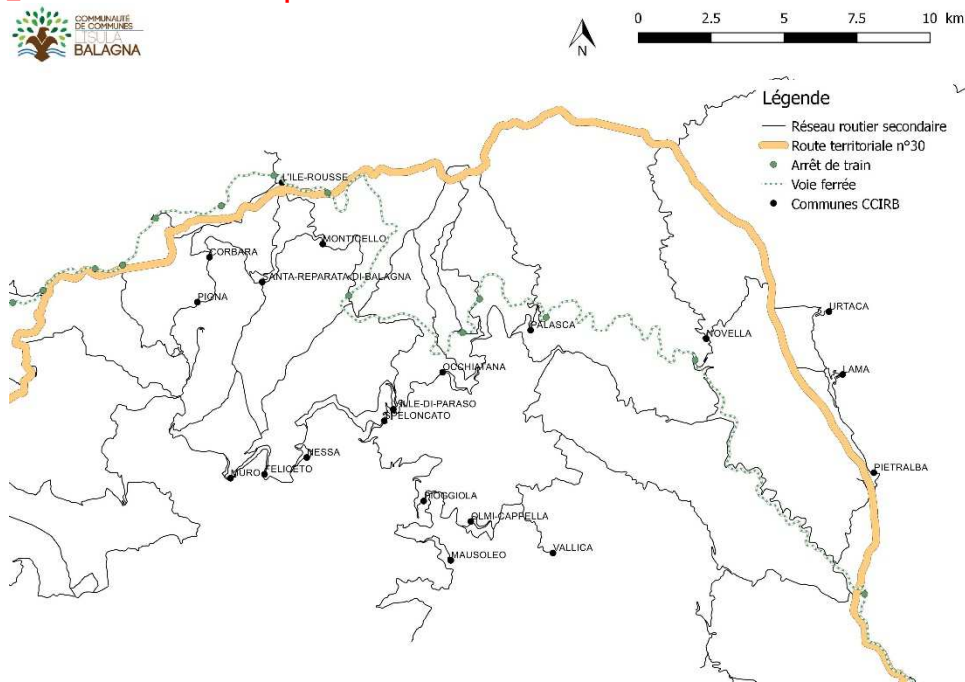


Transport Intercommunal L'Isula-Balagna (TILB)

Mots clés : transport en commun

Territoire d'expérimentation



La Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne (CCIRB) comprend 22 communes sur une superficie de 390 km².

Le territoire est caractérisé par un relief marqué, notamment dans les villages, avec des altitudes qui s'échelonnent de 0m jusqu'à 2390m au Monte Padru. Les communes de la micro-région du Ghjunsani, notamment celle d'Olmi-Cappella (~900m d'altitude) sont les plus isolées. Les distances de déplacement sont élevées en raison de la dispersion de l'habitat et de l'éloignement des emplois et des services urbains concentrés à L'Île-Rousse.

La CCIRB compte 10 422 habitants au dernier recensement de 2015. Depuis 1968 la population a augmenté de près de 64%. La densité moyenne de population en 2015 est de 26,7 hab/km².

La population est répartie essentiellement au bord du littoral, en continuité de la commune de L'Île-Rousse. Les communes composant la CCIRB sont classées en communes peu denses à très peu denses par l'INSEE.

L'urbanisation est concentrée près de la côte sur les quatre communes de l'ancienne communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse (L'Île-Rousse, Monticello, Corbara et Santa Reparata di Balagna). Les autres communes rurales sont au cœur d'espaces agricoles et naturels préservés.

PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE
PROGRAMME FRANCE MOBILITES
- **FRENCH MOBILITY—TERRITOIRES**
D'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES
MOBILITÉS DURABLES

DURÉE PROJET > 24 MOIS

MONTANT DU PROJET > 100 000 €
DONT AIDE AMI > 50 000 €

LOCALISATION > Corse
DEPARTEMENT

PORTEUR DE PROJET
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ÎLE-
ROUSSE-BALAGNE

PARTENAIRES SUR LE PROJET
Collectivité de Corse

CONTACT
NOM GERONIMI MARIE-CLAUDE
Téléphone 0495463134
Mail mcg@ccirb.fr

Pour en savoir plus
[Site web projet](#)

■ Description projet

■ Enjeu/besoin

La CCIRB est issue de la fusion en 2017 entre la communauté de communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse (CCBVIR) et de celle d'E Cinque Pieve di Balagna (CC5P). Le périmètre des deux anciennes intercommunalités présente des réalités bien différentes, notamment en termes de mobilités :

-l'ancienne CCBVIR étant constituée d'un pôle urbain et de 4 autres communes périurbaines, les **déplacements professionnels** sont nombreux entre les communes et engendrent **pollution et congestion des axes routiers**.

-pour l'ancienne CC5P, constituée de 17 villages ruraux relativement isolés du pôle urbain, il s'agit d'assurer un **accès hebdomadaire aux services** du pôle urbain **pour les personnes les plus vulnérables**.

Il s'agit pour la CCIRB de proposer une desserte assurant aux personnes non motorisées l'accès aux services mais également de réduire les différents impacts liés à l'usage des véhicules en centre-ville.

■ Expérimentation

L'expérimentation prévoit :

1. **Mise en place de l'équipe-projet**, recrutement de conducteurs.trices de véhicules et d'un chargé.e de mission Mobilité sur 2 ans.
2. **Expérimentation technique de véhicules à motorisation électrique sur quelques lignes de transport sur 4 mois consécutifs** afin de mieux cibler les investissements futurs de la régie de transport
3. **Exploitation de plusieurs lignes de transport :**
 - a. 4 lignes proposant une vitesse commerciale élevée ainsi qu'une fréquence régulière pour capter les pendulaires,
 - b. 5 lignes hebdomadaires permettant de relier les villages éloignés du pôle urbain sur le mode d'un transport à la demande (virtuel ou zonal) à l'aide de véhicules de type Minivan 9 places
 - c. Une ligne estivale desservant le village très touristique de Pigna
 - d. Une ligne desservant le futur Centre Médico-Pédo Psychologique de Santa Reparata sur le mode d'un transport à la demande (virtuel ou zonal)

Un prestataire accompagnera la CCIRB dans les domaines juridique, technique, financier, fiscal et social dans le cadre de cette expérimentation.

Les lignes du réseau desserviront à terme les parcs relais prévus par le Pays de Balagne, les équipements des arrêts seront mutualisés avec ceux utilisés par la Collectivité de Corse dans le cadre du transport scolaire. Elles seront adaptées au mieux pour favoriser l'intermodalité.